

UNIRS

Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités Solidaires

L'amélioration du pouvoir d'achat des retraités ne passe pas par un rallongement de la durée de cotisation !

Le gouvernement s'engage dans une nouvelle augmentation de la durée de cotisation des salariés : pour qu'ils puissent espérer partir avec une retraite à taux plein il faudrait maintenant qu'ils cotisent quarante et une années ! Déjà le passage des 37,5 annuités aux 40 annuités s'est révélé être un piège pour un grand nombre de personnes : faute d'avoir les annuités exigées elles subissent une décote qui vient réduire le montant de leur pension ; l'exigence d'une année supplémentaire ne fera donc qu'accentuer cette dégradation de la situation des futurs retraités. Les premières victimes seront encore plus particulièrement les femmes, les chômeurs, les précaires et toutes les personnes qui entrent tard dans la vie « active » ou qui ont des carrières discontinues.

L'Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités Solidaires (UNIRS) appelle à participer aux manifestations unitaires qui se dérouleront dans la plupart des villes de France le jeudi 22 mai pour repousser cette nouvelle réforme rétrograde.

L'amélioration de la situation des retraités passe globalement par une autre répartition des richesses, qui fasse moins la part belle aux profits stériles qui se destinent à la spéculation et aux rémunérations scandaleusement élevées d'une minorité de privilégiés.

Téléphone : 01 58 39 30 20 Télécopie : 01 43 67 62 14	contact@solidaires.org	www.solidaires.org
--	-------------------------------	---------------------------